



INSCRIPTION POUR UN STUDIO ETUDIANTS

La personne sous-mentionnée souhaite établir par la présente une inscription pour figurer dans la liste d'attente d'attribution d'un studio.

L'HEPS de l'Adret la contactera une fois que son dossier figurera en tête de liste d'inscription et qu'un studio sera disponible. Une demande de logement sera ensuite nécessaire d'être établie afin de confirmer l'inscription.

Les logements sont attribués exclusivement aux étudiants inscrits dans le canton auprès d'une université, HES ou autres écoles dans le cadre d'études supérieures en cours ou à venir. La durée d'étude restante doit être d'au moins deux ans.

Les studios sont attribués aux personnes domiciliées dans le canton depuis au moins 2 années continues durant ces 5 dernières années.

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance

Etat civil :

Nationalité / canton :

Permis de séjour :

Date arrivée à Genève :

Adresse :

NPA / Localité

N° téléphone :

Adresse e-mail :

Type d'étude suivi ou prévu :

Durée d'études restante :

L'étudiant est tenu de réaliser une présence active obligatoire de 4 heures par mois, auprès des locataires seniors de l'HEPS de l'Adret ou en faveur de la structure, qui fera le sujet d'une convention écrite entre l'étudiant et l'HAGES (Habitats & Accompagnements des Générations Seniors).

Les studios disposent d'une surface moyenne de 21m². Une visite virtuelle des studios est disponible sur notre site internet www.hageslancy.ch.

Date :

Signature :

A NE PAS REMPLIR (usage exclusif de l'HEPS)

Logement visité : N° : _____ Type : _____ Date visite : _____